

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-786/SG/AI portant admission au bénéfice d'une retraite d'un sergent de la Garde territoriale .

n° 73-786/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
18 mai 1973

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1973

Date du numéro
10 juin 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Hamoud Robleh Nour, Sergent + 2, indice 250, mle 409, né vers 1932, est admis à faire valoir ses droits à la retraite pour compter du 4 décembre 1972. Il est rayé des. contrôles de la Garde territoriale pour compter du 4 décembre 1972 (jugement définitif).